



*Comité de Bridge de l'Orléanais*

*Siège : 68 Avenue Wilson*

*41000 BLOIS*

*Tel : 02 54 78 72 66*

*Courriel : [comite.bridge.orleanais@orange.fr](mailto:comite.bridge.orleanais@orange.fr)*

*Secrétariat : 68 Avenue du Président Wilson*

*41000 Blois*

## **Compte rendu de la réunion du Bureau Exécutif du Comité de Bridge de l'Orléanais**

**Mardi 21 janvier 2025 à l'ABO-Saint-Jean le Blanc- 13h30**

### **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Claudette MOREAU - Mme Lucette BOIRE - Mme Martine MARIÉ - Mme Mauricette FONDS-BLET - M. Dominique DESNOYER - M. Thierry SIMÉON - M. Alain DUBOUILH - M. Patrick MALBO

**EXCUSÉS :** Mme Simone FLEURIET, M. Guy GUÉNAIS

L'ordre du jour a été adressé par courrier électronique en date du 13 janvier

En absence de la Secrétaire Générale, le PV de réunion sera dressé par P. Malbo.

### **Préambule**

- **Date de de réunion du prochain Conseil Régional et de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire :** il est convenu de remettre ces 2 réunions sur une même journée (le CR précédant l'AGO). Les fins de troisième ou quatrième semaine de septembre sont sélectionnées a priori (20-21 ou 27-28 septembre). Le repas sera offert aux participants. La date définitive sera déterminée après que le BE ait eu connaissance du calendrier de début de saison. À défaut la réunion pourrait se tenir le vendredi des semaines en question.

- **Modalités d'approbation des compte- rendus du BE :** le projet sera adressé à l'ensemble des membres du BE et les souhaits de modification devront être retournés au rédacteur dans les 72h. L'absence de réponse vaut approbation. Le compte-rendu définitif sera ensuite envoyé aux Présidents de clubs et aux membres du BE (tâche secrétariat).

## Examen de l'ordre du jour

### 1) Avancement des travaux des commissions

#### a) **Commission Communication**

Th. Siméon a organisé une « visio » début janvier et a récupéré les modèles d'agenda d'un certain nombre de comités (Anjou, Dauphiné - Savoie, Languedoc - Roussillon...). Sur ce plan, le comité est dans la droite ligne de ce que produisent les autres comités. On note en outre une relative abondance de sponsors (par rapport aux autres). Il est donc décidé de conserver la structure du document et on ne fera pas d'encart spécifique « calendrier ». L'édition sera conservée avec logo FFB et on introduira la liste des membres du BE et des responsables de commissions. En ce qui concerne les sponsors, M. Marié a prévu une réunion pour organiser la collecte. Pour la mise en forme, M. Marié dispose encore de trames Word qui ont servi à des éditions précédentes. P. Malbo souligne l'intérêt (peut-être) de faire appel à un ou une infographiste spécialisée qui met en œuvre un logiciel adapté à ce genre de tâche (par exemple Scribus). Si besoin, Fr. Ayrault membre de l'ABO et par ailleurs professeur d'informatique pourra donner de l'assistance pour le maquetage de l'agenda 2026 mais seulement à partir de juin.

#### b) **Commission des compétitions**

Réunion prévue le 22 janvier

#### c) **Commission Financement**

M. Fonds-Blet évoque la première réunion en « visio » de la commission qui a eu lieu le 20 janvier et a permis d'entrer en contact avec les nouveaux membres : S. Baus (37) et JM. Aubin (36).

- Des remarques ont été émises concernant l'insuffisance de la somme de 20€ (buffet inclus) par paire, demandée pour l'organisation des finales de ligue. La commission fera une enquête de prix de revient sur le sujet.

- Concernant la répartition des recettes et dépenses entre FFB et comités, L. Boire indique qu'elles sont précisées dans les procédures financières de la FFB.

- Le BE décide de proposer au Conseil Régional, pour la prochaine saison, la suppression des suppléments d'engagement de 20 et 40€ demandés aux paires et équipes extérieures au Comité.

#### d) **Commission des statuts**

Se reporter au compte-rendu de réunion qui a eu lieu le 21 janvier.

#### e) **Commission Enseignement-Jeunesse**

- D. Desnoyer souligne une forte disparité des conditions d'enseignement dans les clubs ; beaucoup de clubs ne disposant pas d'école de bridge. Suite à la proposition du Comité de visite dans les clubs par les APR, La Châtre, Vendôme et Châteauroux ont répondu positivement.

- Concernant le bridge jeunesse, L. Boire demande que les listes de jeunes (bridge scolaire, cadets, juniors) et d'initiateurs actifs lui soient retournées dans des délais plus courts qu'actuellement.

- Les frais de déplacement des initiateurs sont réglés par le comité après réception des tableaux d'activité de chacun d'entre eux.

- Le comité dispose encore de 5 abonnements numériques à Bridgerama à offrir à des initiateurs.

- Le BE décide de supprimer l'entité « Bridge jeunesse » et de reverser les adhérents dans les clubs.

- Finale régionale de bridge scolaire : aucune salle disponible n'a été trouvée à Blois ou dans les environs.

2 solutions de repli sont envisagées : une finale en simultané sur 3 sites ou bien et comme il semble que les effectifs scolaires soient à la baisse, organisation dans un club à forte capacité d'accueil. Cette dernière

solution a l'intérêt de conserver son caractère festif et social à la manifestation. Contacts à prendre avec les clubs pour vérification de disponibilité. La date du 22 mai est maintenue pour la finale de bridge scolaire. Il faudra également fixer une date pour les cadets.

## 2) Inventaire du matériel du Comité

Le Comité dispose de différents matériels répartis dans les clubs en principe. En particulier :

- \*livres de bridge
- \*matériel de bridge scolaire (étuis, jeux de cartes)
- \*écrans de table
- \*moniteurs vidéo

A. Dubouilh se propose d'en dresser une liste détaillée. Une partie de ce matériel (excepté écrans de table et moniteurs vidéo) pourra être offerte aux clubs.

## 3) Informations diverses

- Courrier reçu pour proposer au Comité un référent « Informatique ». Sans objet car le Comité est intéressé en fait par un référent « Bridge numérique ».

- Délégué « Développement » du Comité : statu quo. M. Marié a transmis les planches du séminaire « Réseau Développement » qui s'est tenu les 2 et 3 décembre à la FFB.

- L'équipe d'interclubs D3 de Chartres a été obligée de déclarer forfait pour raison majeure. Prévoir le remboursement des droits d'inscription.

- Imprimante comité : M. Marié indique que le contrat sera résilié à l'occasion de son échéance (octobre 2025). Le contrat de maintenance TOSHIBA est également à résilier.

-Réunions en « visio » Zoom : il est convenu que M. Marié créera les différents groupes (commissions, bureau...) et organisera les réunions avec attribution de direction à l'hôte prévu.

-Paiement des arbitres : JP. Noury (Président du Comité d'Anjou) nous a signalé que nous devons payer un quota URSAFF trop élevé (de l'ordre de 2 300€). Une recherche de solutions a été menée. Sachant qu'il ne nous a pas été possible de trouver un logiciel pour gérer le problème en interne, les 3 choix possibles (les mêmes que ceux appliqués jusqu'à maintenant) vont être proposés aux arbitres :

- \* auto-entrepreneur
- \* bénévole
- \* mêmes conditions (bulletins émis par le CEA) que celles appliquées les saisons dernières (mêmes charges appliquées).

Il apparaît qu'appliquer l'exonération possible reviendrait plus cher au comité que les 3 propositions ci-dessus.

- Cl. Moreau propose une simplification du circuit administratif pour les CR de réunion des commissions : envoi direct du CR finalisé aux membres du BE avec copie au secrétariat pour mise sur site et classement.

## 4) Organisation future du Secrétariat et du poste de Directeur des Compétitions

Cl. Moreau rappelle les échéances à prendre en compte sans délai :

La secrétaire du Comité (V. Perdereau) a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 31 mars 2025 (horaire de travail 12h sur 3 jours /semaine -mardi-mercredi- jeudi) et il en sera de même pour le Directeur des compétitions Fr. Proux en 2026.

L'organisation future du secrétariat est maintenant une priorité absolue. Cl. Moreau sollicite en conséquence une réunion de bureau spécifique sur ce point. **La réunion sera organisée le vendredi 31 janvier à partir de 18h30 sur ZOOM.**

Le BE procède ensuite à la revue des tâches du poste de « secrétaire - comptable » telles que listées dans l'annexe 3 du CR de réunion du BE du 12 décembre 2024. **Il en ressort que les activités qu'elle a à exercer, ressortent plus d'un véritable poste de « comptable » que de pure « secrétaire »** (pour une grande partie la mise en forme de l'agenda, le suivi du site Internet et les réponses au téléphone). P. Malbo suggère qu'on peut envisager dans ces conditions « d'externaliser » tous les aspects comptables. Pour l'heure, cette option n'est pas retenue car risquant d'être trop onéreuse.

A l'issue de la discussion, il est convenu de finaliser la fiche de poste qui sera adressée en « mailing » à tous les licenciés du Comité. Cl. Moreau se charge de faire une « exploration » dans sa région.

En ce qui concerne le poste du futur Directeur des compétitions, il est prévu d'en discuter le détail des tâches avec Fr. Proux (23h/semaine à l'heure actuelle).

La séance est levée à 16h30.

Le secrétaire de séance  
Patrick Malbo

La Présidente du Comité  
Claudette Moreau